

**ASSOCIATION DE REEDUCATION POUR ENFANTS CARACTERIELS DU
MONTCEL LA RIBAMBELLE**

Siège social : 260 route du Chef-Lieu - 73 100 LE MONTCEL
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025



RSM Rhône-Alpes

2 bis, rue Telle (D)

69006 LYON

T : +33 (0)4 72 69 19 19

www.rsmfrance.fr

ASSOCIATION DE REEDUCATION POUR ENFANTS CARACTERIELS DU MONTCEL LA RIBAMBELLE

Siège social : 260 route du Chef-Lieu - 73 100 LE MONTCEL

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Membres de l'Association ASSOCIATION DE REEDUCATION POUR ENFANTS CARACTERIELS DU MONTCEL LA RIBAMBELLE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ASSOCIATION DE REEDUCATION POUR ENFANTS CARACTERIELS DU MONTCEL LA RIBAMBELLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note Règles et Méthodes Comptables "Première application du règlement ANC N° 2022-06 et N°2023-03 " de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Fonds dédiés

L'association reçoit notamment des ressources qui sont traitées en fonds dédiés tel que décrit au paragraphe « Variation des Fonds Dédiés » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à nous assurer de leur correcte évaluation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 23 juin 2026

Le commissaire aux comptes

RSM Rhône-Alpes

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Lyon-Rhône

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a smaller, more complex mark that appears to be 'h' or 'H'.

Jean-Pierre HORTEUR

Associé

ASSOCIATION LA RIBAMBELLE
CONSOLIDE ASSOCIATION LA RIBAMBELLE

260 route du CHEF LIEU
73100 - MONTCEL
Tél : 04-79-63-51-66
Fax : 04-79-63-50-91

BILAN COMPTABLE

EXERCICE 2025

ACTIF	Arrêté au 31/12/2025 Durée 12 mois			31/12/2024 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Frais d'établissement				
Frais d'établissement				
Frais d'établissement				
TOTAL I				
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruits				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	28 015,20	-26 935,09	1 080,11	3 642,48
Immobilisations Corporelles				
Terrains	33 459,19		33 459,19	33 459,19
Constructions	6 858 728,55	-3 265 691,02	3 593 037,53	3 356 523,38
Installations techniques matériel et outillage industriel	239 816,86	-180 720,56	59 096,30	39 351,11
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	1 193 767,74	-967 250,40	226 517,34	182 141,26
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations Financières				
Participations	1 000,00		1 000,00	1 000,00
Créances rattachées à des participations				
Autres titres Immobilisés	3 122,00		3 122,00	3 122,00
Prêts				
Autres Immobilisations Financières	6 475,00		6 475,00	6 775,00
TOTAL II	8 364 384,54	-4 440 597,07	3 923 787,47	3 626 014,42
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
TOTAL III				
Actif Circulant				
Stocks et en cours				
Stocks et en cours				
Créances				
Créances redevables usagers et comptes rattachés	1 225,94		1 225,94	5 726,14
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	29 140,36		29 140,36	24 939,44
Charges constatées d'avance	23 255,95		23 255,95	24 886,20
Valeurs mobilières de placement				
Instrument financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	2 876 088,59		2 876 088,59	2 995 980,29
TOTAL IV	2 929 710,84		2 929 710,84	3 051 532,07
Frais d'émission des emprunts				
Frais d'émission des emprunts				
Frais d'émission des emprunts				
TOTAL V				
Prime de remboursement des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
TOTAL VI				
Ecart de conversion Actif				
Ecarts de conversion Actif				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL VII				
TOTAL GENERAL	11 294 095,38	-4 440 597,07	6 853 498,31	6 677 546,49

PASSIF		Arrêté au 31/12/2025 Durée 12 mois	31/12/2024 12 mois
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires		381 538,01	381 538,01
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité		1 188 885,72	1 182 803,14
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		1 188 885,72	1 182 803,14
Autres réserves			
Report à nouveau			
Report à nouveau		60 111,75	56 390,04
dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		42 811,00	42 811,00
Excédent ou déficit de l'exercice			
Excédent ou déficit de l'exercice		-55 709,50	9 804,29
dont Excédent ou déficit de l'exercice à nouveau des activités sociales & médico-sociales			
Situation nette (sous-total)			
Situation nette (sous-total)		1 686 244,98	1 630 535,48
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Subventions d'investissement		343 871,96	365 984,43
Provisions réglementées			
Provisions réglementées		1 018 363,43	1 033 644,58
TOTAL I		3 048 480,37	3 030 164,49
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs et donations			
Fonds reportés liés aux legs et donations		66 665,34	73 332,34
Fonds dédiés			
Fonds dédiés		701 432,80	286 630,96
TOTAL II		768 098,14	359 963,30
Comptes de Liaison			
Comptes de Liaison			
Comptes de Liaison			
TOTAL III			
Provisions			
Provisions pour risques			77 000,00
Provisions pour charges		403 648,10	387 432,17
TOTAL IV		403 648,10	464 432,17
Dettes			
Emprunts Obligataires et assimilés			
Emprunts Obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 115 640,03	2 247 604,70
Emprunts et dettes financières diverses			
Emprunts et dettes financières diverses		7 021,90	7 400,74
Instruments financiers à terme			
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		84 163,76	113 314,07
Dettes des legs ou donations			
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes fiscales et sociales		410 348,55	394 700,60
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés			
Autres dettes			
Autres dettes		16 097,46	57 694,32
Produits constatés d'avance			
Produits constatés d'avance			2 471,50

PASSIF		Arrêté au 31/12/2025 Durée 12 mois	31/12/2024 12 mois
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif	TOTAL V	2 633 271,70	2 822 986,53
	TOTAL VI		
TOTAL GENERAL		6 853 498,31	6 677 546,49

Compte de résultat

CONSOLIDE ASSOCIATION LA RIBAMBELLE

	Arrêté au : 31/12/2025		31/12/2024		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Cotisations	50,00	0,00	120,00	0,00	-70,00	-58,33
Ventes de biens						
-dont ventes de biens en nature						
-dont ventes biens relatives aux activités soc. & médico-so						
Ventes de prestations de services	2 766,60	0,06	3 415,10	0,09	-648,50	-18,99
-dont parrainages						
-dont ventes prestations liées aux activités soc & médico-s						
Ventes de biens et services	2 766,60	0,06	3 415,10	0,09	-648,50	-18,99
Concours publics et subv ^e exploitation	4 495 279,70	100,00	3 989 472,95	100,00	505 806,75	12,68
-dont contributions financières autorités tarifications						
Versements fondateurs ou consommation dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public	2 655,00	0,06	11 373,13	0,29	-8 718,13	-76,66
. Dons manuels	655,00	0,01	533,13	0,01	121,87	22,86
. Mécénats	2 000,00	0,04	10 840,00	0,27	-8 840,00	-81,55
. Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières	19 613,23	0,44	27 625,94	0,69	-8 012,71	-29,00
Produits de tiers financeurs	4 517 547,93	100,50	4 028 472,02	100,98	489 075,91	12,14
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	167 218,96	3,72	67 051,51	1,68	100 167,45	149,39
Produits des cessions d'immo incorporelles & corporelles	1 072,50	0,02			1 072,50	
Utilisations des fonds dédiés	156 910,16	3,49	52 930,24	1,33	103 979,92	196,45
Autres produits	50 444,44	1,12			50 444,44	
-dont complément de rémunération TH						
-dont quote-part de résultat sur opérations en commun						
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	4 896 010,59	108,91	4 151 988,87	104,07	744 021,72	17,92
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	823 685,93	18,32	719 332,60	18,03	104 353,33	14,51
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	229 783,58	5,11	221 672,29	5,56	8 111,29	3,66
Salaires	2 051 253,12	45,63	1 962 834,83	49,20	88 418,29	4,50
Cotisations sociales	805 294,34	17,91	750 282,73	18,81	55 011,61	7,33
Dotations aux amortissements & aux dépréciations	270 008,80	6,01	279 996,44	7,02	-9 987,64	-3,57
Dotations aux provisions	91 153,74	2,03	127 589,45	3,20	-36 435,71	-28,56
Valeurs comptables des immobilisations cédées	825,30	0,02	275,90	0,01	549,40	199,13
Report en fonds dédiés	565 045,00	12,57	95 959,00	2,36	471 086,00	501,37
Autres charges	5 646,50	0,13	9 540,01	0,24	-3 893,51	-40,81
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	4 842 696,31	107,73	4 165 483,25	104,41	677 213,06	16,26
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	53 314,28	1,19	-13 494,38	-0,34	66 808,66	-495,09
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mob. & créances de l'actif immobilisé	30 270,00	0,67	46 730,43	1,17	-16 460,43	-35,22
Autres intérêts et produits assimilés	20 625,56	0,46	33 990,60	0,85	-13 365,04	-39,32
Reprises sur dépréciations & provisions						
Différences positives de change						
Produits des immo. financières cédées						
Produits nets cessions VPM. et de trésorerie						
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III	50 895,56	1,13	80 721,03	2,02	-29 825,47	-36,95
Charges financières						
Dotations amort., dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	36 750,34	0,82	38 675,36	0,97	-1 925,02	-4,98
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immo financières cédées						
Charges nettes cessions VPM. et de trésorerie						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV	36 750,34	0,82	38 675,36	0,97	-1 925,02	-4,98
RÉSULTATS FINANCIERS	14 145,22	0,31	42 045,67	1,05	-27 900,45	-66,36
RÉSULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	67 459,50	1,50	28 551,29	0,72	38 908,21	136,27
Produits exceptionnels						
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V						
Charges exceptionnelles						
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés						
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII						
Impôts sur les bénéfices	11 750,00	0,26	18 747,00	0,47	-6 997,00	-37,32

Compte de résultat

CONSOLIDE ASSOCIATION LA RIBAMBELLE

	Arrêté au : 31/12/2025		31/12/2024		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
TOTAL VIII	11 750,00	0,26	18 747,00	0,47	-6 997,00	-37,32
PRODUITS	4 946 906,15	110,05	4 232 709,90	106,10	714 196,25	16,87
CHARGES	4 891 196,65	108,81	4 222 905,61	105,85	668 291,04	15,83
EXCÉDENT OU DÉFICIT	55 709,50	1,24	9 804,29	0,25	45 905,21	468,22
dont excédent ou déficit activités sous gestion contrôlée						

Compte de résultat

CONSOLIDE ASSOCIATION LA RIBAMBELLE

Arrêté au :		31/12/2025		31/12/2024		Variation	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
Contributions Produits							
Dons en nature							
Prestation en nature		16 030,00	0,36	9 450,00	0,24	6 580,00	69,63
Bénévolat							
CONTRIBUTIONS PRODUITS		16 030,00	0,36	9 450,00	0,24	6 580,00	69,63
Contributions Charges							
Secours en nature							
Mises à disposition gratuite de biens et services		16 030,00	0,36	9 450,00	0,24	6 580,00	69,63
Prestations en nature							
Personnel bénévole							
CONTRIBUTIONS CHARGES		16 030,00	0,36	9 450,00	0,24	6 580,00	69,63

Compte de résultat

CONSOLIDE ASSOCIATION LA RIBAMBELLE

Liste des structures

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

1. INFORMATIONS LIEES A L'EXERCICE

1-1 Description de l'objet social de l'association

L'Association "LA RIBAMBELLE" a pour objet :

- d'assurer l'existence et le fonctionnement du dispositif Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique ,
- de mettre en œuvre toutes actions allant dans le sens de ses compétences : prise en charge éducative, thérapeutique et pédagogique des enfants et adolescents qui lui sont confiés dans le cadre des structures existantes et à venir.

Le périmètre d'intervention comprend :

- un service enfant situé au Montcel, 260 route du chef lieu : hébergement (22 places) et accueil de jour (13 places)
- un service adolescents situé à Aix les Bains au 271 Bd Amélie Gex : hébergement (20 places) et accueil de jour (13 places)
- un Service Spécialisé de Soins à Domicile situé à Aix les Bains , 95 bd Lepic : Ambulatoire (26 places)

1-2 Faits significatifs de l'exercice

- Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyen (CPOM) au 1/1/2020 signé avec l'ARS le 31/12/2019 et couvrant la période 2020-2024 et son avenant du 15/04/2025 couvrant l'exercice 2025
- Un changement de modalité d'évaluation de la provision de départ à la retraite depuis 2021 comptabilisée avec une prise en compte de la totalité des salariés selon les règles conventionnelles de la CCN du 26/08/1965.
- les comptes annuels de l'exercice 2025 se traduisent ainsi :

Total bilan :	6 845 418
Total des produits :	4 946 251
Résultat de l'exercice :	55 710
Durée de l'exercice :	12 mois

- Le résultat de établissement est de 53 334,50 € pour le DITEP en 2025.

2. INFORMATION AU TITRE DES PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2-1 Principes généraux

*Les comptes annuels de l'exercice 2025 (1er janvier au 31 décembre) ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 du 5/11/2022 et ANC 2023-03

*Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

*La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

*Seules sont exprimées les informations significatives.

2.2. Changements liés à la réglementation comptable

*Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

*La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

*Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2.3. Evaluation des immobilisations et amortissements

Les amortissements sont calculés de la façon suivante :

Logiciels	L	Durée	0 à 3 ans
Constructions	L	Durée	15 à 40 ans
Matériel & Outillage	L	Durée	4 à 10 ans
Matériel de transport	L	Durée	2 à 5 ans
Matériel, Mobilier de bureau	L	Durée	1 à 10 ans
Agencements, Installations	L	Durée	3 à 20 ans

Concernant le bâtiment, il a été pratiqué la méthode des composants.

2.4. Evaluation des stocks et en-cours

NEANT

2.5. Evaluation des créances et dettes

Elles sont valorisées à leur valeur d'origine.

Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où la recouvrabilité de la créance est incertaine.

2.6. Evaluation des provisions pour risque et charges

Elles sont estimées en fonction des éléments connus lors de l'arrêt des comptes

Elles concernent , les indemnités de fin de carrière et les risques de diverse nature

3. NOTES RELATIVES AU BILAN ACTIF

3.1. Immobilisations brutes

	début d'exercice	Augmentation	diminution	fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	28 015	0	0	28 015
Terrains	33 459			33 459

Constructions sur sol propre	6 427 638	431 090	0	6 858 729
Install techniques, Matériel/ outillage industriel	212 831	29 030	2 044	239 817
Install générales agencements aménagement divers	656 110	0	0	656 110
Matériel de transport	207 472	22 678	0	230 150
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	226 602	6 564	4 903	228 263
Autres immobilisations financières	10 897	0	300	10 597
Immobilisations en cours	0	528 555	449 311	79 245
TOTAL	7 803 024	1 017 918	456 557	8 364 384

3.2. Amortissements des immobilisations

	début d'exercice	Augmentation	diminution	fin d'exercice
autres immo incorporelles	24 373	2 562	0	26 935
Terrains	0			0
Constructions sur sol propre	3 071 115	194 576	0	3 265 691
Install techniques, Matériel/ outillage industriel	173 480	8 760	1 519	180 721
Install générales agencements aménagement divers	586 283	16 960	0	603 244
Matériel de transport	135 420	31 094	0	166 514
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	186 340	16 056	4 903	197 493
Autres immobilisations financières	0			0
Immobilisations en cours	0			0
TOTAL	4 177 010	270 009	6 422	4 440 597

3.3. Echéances des créances

	Montant brut	A 1 an	A plus 1 an
Autres créances	21 060	21 060	
Usagers et comptes rattachés	1 226	1 226	
Autres immo financières	6 475	0	6 475
	-		
TOTAL	28 761	22 286	6 475

3.4. Autres postes du bilan actif

Produits à recevoir	13 110
Charges constatées d'avance	23 256
Valeurs mobilières de placement	

4. NOTES RELATIVES AU BILAN PASSIF

4.1 Provisions

début d'exercice	Augmentation	diminution	fin d'exercice
------------------	--------------	------------	----------------

Provisions réglementées	1 033 645	36 565	51 846	1 018 363
Provisions pour IDR	387 432	56 523	40 307	403 648
Provisions pour risques	77 000	0	77 000	0
TOTAL	1 498 077	93 088	169 154	1 422 012

4.2. Echéances des dettes

	Montant brut	A 1 an	A plus 1 an	A plus 5 ans
Emprunts étab de crédit (1)	2 115 640	133 828	554 940	1 426 872
Empr dettes fi divers	7 022	7 022		
Dettes fournisseurs	84 164	84 164		
Dettes fiscales et sociales	410 349	410 349		
Dettes immo et rattachées	0	0		
Autres dettes	8 017	8 017		
TOTAL	2 625 192	643 380	554 940	1 426 872

(1) dont concours bancaires = 0 €

4.3. Autres postes du bilan passif

Charges à payer	37 749
Produits constatés d'avance	0
Autres fonds propres	
Divers	

4.4. Fonds dédiés

	début d'exercice	Augmentation	diminution	fin d'exercice
192- s/ subvention fonctionnement	359 963	565 045	156 910	768 098
195- s/ dons manuels				0
197-s/legs et donations affectés				
TOTAL	359 963	565 045	156 910	768 098

4.5. Subventions d'investissements

Subvention	Renouvelable		Non Renouvelable	
	Avec droit de reprise	Sans droit de reprise	Avec droit de reprise	Sans droit de reprise
Bien				
Renouvelable				
Non renouvelable				343 872

4.6. Variation des fonds propres

nature des provisions et des réserves	Montant début exercice	Affectation Résultat	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Excédent affecté à l'investissement	624 433	0	6 083		630 515
Excédent affecté à l'investissement d'un cpm	0				0
Réserve de compensation	310 071		0		310 071
Réserve d'amortissement	247 749		0		247 749
Réserve de trésorerie	0			0	0
Report à nouveau	13 579	3 722			17 301
Autres fonds propres	381 538				381 538
Résultat de l'exercice	9 804	9 804	0	0	55 710
Autres fonds associatifs					0

Fds associatifs avec droit de reprises					0
Provisions réglementées	1 033 645		36 565	51 846	1 018 363
Report à nouv pour mesures exploitations	42 811	0	0	0	42 811

5. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1. Crédit bail (K€) : NEANT

	Terrain / constructions	Autres biens mobiliers	Total
Montant HT pris dans l'exercice			
Montant TTC des redevances restant à payer			
à moins d'un an			
à plus d'un an			
Valeur résiduelle			

5.2. Ventilation des produits

Les produits de l'association se ventilent comme suit :

Concours publics	4 461 279
Prestations de services cotisations	2 817
Subventions d'exploitation	34 000
ressources liées à la générosité du public	2 000
contributions financières	19 613
Autres : Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	167 219
Utilisation des fonds dédiés	156 910
autres produits	51 517
Produits financiers	50 896
Produits exceptionnels	0

Total des produits de fonctionnement 4 946 251

5.3. Transferts de charges (en €)

Le poste de transferts de charges s'élevant à 0 réparti :

- des charges d'exploitation pour 0
- des charges financières pour
- des charges exceptionnelles pour

5.4. Produits et charges exceptionnels

Produits	0
Charges	0

5.5. Analyse du résultat

Le résultat de cet exercice s'élève à un excédent de : 55 710 €

siège	2 375,00
DITEP	53 334,50

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1. Valorisation des contributions volontaires en nature

frais de déplacement des administrateurs :	655,00 €
valorisation du temps passé par les administrateurs :	7 950,00 €

6.1. 1 Valorisation des rémunérations des cadres dirigeants

en application de la loi n°2006-586 du 23/05/2006 le montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31/12/2025 versé aux 2 plus hauts cadre dirigeants s'élève à : 144 420 €

6.2. Dettes garanties par des sûretés réelles :

	Valeur d'origine	Valeur résiduelle
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit*	3 048 000	2 115 640
Emprunts et dettes diverses		
Avances et acomptes reçus s/commande en cours		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes s/immobilisations & comptes rattachés		
Autres dettes		

*caution de la ville d' Aix les Bains

6.3. Autres informations significatives

Les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent à 8 312,40 €

6.4 Faits postérieurs à la clôture de l'exercice

signature du CPOM 2026-2023 le 10/04/2026- et avis favorable du PPI du 20 mai 2026